

Le 1^{er} septembre 2010
Sous embargo jusqu'à 17h45

REPORT DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Lors de la publication de ses derniers résultats trimestriels, Ascencio évoquait le climat économique particulier que nous traversons. La récente baisse importante des taux d'intérêt à long terme a entraîné une détérioration significative de la juste valeur des instruments de couverture ce qui remet en cause la projection de dividende pour l'exercice 2009/2010 annoncée précédemment. La dernière prévision de la Société faisait état d'un dividende du même ordre que celui payé en décembre 2009 (soit EUR 2,72 brut par action).

Pour mémoire, la détérioration de la juste valeur des instruments de couverture n'affecte en rien la trésorerie ou les activités d'Ascencio. Elle pénalise toutefois son résultat net.

Vu l'incertitude relative à l'évolution des taux à long terme d'ici la clôture de son exercice comptable au 30 septembre 2010 et son impact sur le montant du dividende de l'exercice en cours, la Société a décidé, en concertation avec ses Joint Book Runners, ING et Petercam, de reporter l'opération d'augmentation de capital en préparation au-delà du 30 septembre 2010.

Les résultats opérationnels de la Société restent cependant entièrement en ligne avec les projections établies. La Société confirme son intention d'augmenter ses fonds propres à court terme et poursuit l'analyse d'opportunités d'investissements attractives.

La Société communiquera dans les meilleurs délais le nouveau calendrier de l'opération.

ASCENCIO est une sicafi dont la cible privilégiée est le retail warehouse.
Ses immeubles représentent une juste valeur d'environ 279 millions EUR.
Ascencio sca est cotée sur Euronext Bruxelles.
Sa capitalisation boursière s'élève à 131,45 millions EUR au 30 juin 2010.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet www.ascencio.be.

Pour toute information complémentaire :

Marc BRISACK¹
Directeur Général
Tél : 071.91.95.00
marc.brisack@ascencio.be

¹ Gérant de la SPRL Somabri

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Les valeurs mobilières ne peuvent être ni offertes ni vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. La société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis.